

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE

Si certaines années on se désespère de vivre un été pourri, ce n'est absolument pas le cas en 2022 pour le moment !

La canicule a frappé en juillet comme déjà en juin. Même si chacun connaît parfaitement les précautions à prendre pour que cet épisode météorologique se passe dans des conditions acceptables, il y a toujours quelques irréductibles qui ne respectent pas les consignes. Celles-ci, même si elles apparaissent contraignantes pour certains, font uniquement appel au bon sens.

Bien évidemment l'été c'est aussi la période des vacances pour la plupart d'entre nous. Je souhaite à tous qu'elles soient bonnes. Elles doivent permettre de se reposer après deux années bien compliquées qui ont vu nos vies mises un peu entre parenthèses. Elles doivent aussi nous permettre de repartir du bon pied en septembre. Nous allons en effet avoir besoin d'un moral d'acier au vu des turbulences que l'on nous prédit pour cette fin d'année.

Mais je ne doute pas que **nous saurons trouver les ressources nécessaires pour surmonter les futures difficultés éventuelles** et préserver l'essentiel : la cohésion nationale.

Pour terminer cet éditorial, je ne veux pas rester sur une note pessimiste. A mi-parcours des congés scolaires, profitons des moments conviviaux que l'on peut passer en famille ou entre amis. **Il faut savoir profiter des plaisirs simples de la vie et les transformer en petits bonheurs.** C'est ainsi, en gardant optimisme et bonne humeur, que l'on pourra dire : que ces vacances étaient belles.

Lilian JOUSSON

MAIRIE

Le service administratif sera ouvert au public début août que le mercredi 03, le jeudi 04, le lundi 08, le mercredi 10 et le jeudi 11.

Réouverture au public tous les jours (sauf le jeudi) à partir du mardi 16 août.

COLLECTE DES SACS NOIRS ET JAUNES

CALITOM qui organise la collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes informe les usagers que **compte tenu des fortes chaleurs**, certains services peuvent être adaptés à la situation tout au long de l'été. **Ainsi les collectes peuvent avoir lieu plus tôt dans la nuit ou la matinée.**

De même les horaires des déchetteries peuvent être exceptionnellement modifiés.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 08 août
- lundi 22 août

ORDURES MÉNAGÈRES

En raison du caractère férié du lundi 15 août, **la collecte des sacs noirs se fera mardi 16 août.**

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Chaque vendredi matin de 8 H 30 à 12 H 30 sont présents devant l'Ibérica un poissonnier et un boucher charcutier. **Dorénavant il y aura également un vendeur de fromages.**

De plus, **le premier vendredi de chaque mois à partir d'août, un quatrième commerçant ambulancier s'installe. Il s'agit d'« Au pays de l'ortie »** qui propose diverses préparations à partir d'ortie.

FEUX

Souvent **on ne mesure pas les conséquences d'un geste, certes banal, mais qui s'avère irrespectueux pour l'environnement en temps normal mais qui devient également très dangereux en période de canicule**, de fortes chaleurs et donc de sécheresse.

Un mégot jeté, une bouteille en verre abandonnée en bordure de bois, un feu d'artifice non autorisé sont, parmi d'autres incivilités, des causes potentielles d'incendie.

Les événements récents en Gironde démontrent la catastrophe que cela peut provoquer. Une forêt qui brûle c'est toute une génération qui ne pourra plus en profiter. Et c'est d'autant plus rageant quand, **par simple bon sens, il est possible d'éviter les départs de feu.**

AGENDA

Judi 1^{er} septembre
Rentrée des classes

PAROISSE

Pas de messe de prévée dans les églises Saint André et Saint Martin en août.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE ::

CHARRIER Martin Joseph Victor 24 juin

MARIAGE :

LAREUZE Frédéric & **MENIER** Amélie 30 juin

DÉCÈS :

BOISSONNOT Dominique 05 juillet

ROGEON Barbara 11 juillet

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Fermeture au public durant tout le mois d'août.
Réouverture le lundi 05 septembre à 14 H.

L'IBERICA

Le commerce modifie en août ses horaires d'ouverture le matin. Ce sera donc à 8 H en semaine et 8 H 30 le week end.

SALON DE COIFFURE

Du 08 au 28 août le salon Lova Coiff sera ouvert de 9 H à 18 H les mardi, jeudi et vendredi, de 9 H à 15 H le mercredi et de 9 H à 16 H le samedi.

Ce sera l'occasion de faire connaissance avec Maureen, la nouvelle collaboratrice du salon.

DISPARITION DE CHATS

Il a été signalé la disparition de plusieurs chats sur le secteur de Chez les Rois. **Il y a tout lieu de penser qu'il s'agit d'actes délibérés et donc cruels** tant pour les animaux que pour les propriétaires. En conséquence la gendarmerie va être informée de cette situation.

LETTRE MENSUELLE

Suite à des arrêts maladie parmi le personnel, des agents communaux différents ont été amenés à distribuer la lettre mensuelle ces derniers mois. Quelques boîtes aux lettres ont pu être oubliées. La Mairie s'en excuse.

Si vous ne recevez pas la Lettre mensuelle (distribuée en général au plus tard le premier mercredi de chaque mois), **il ne faut pas hésiter à en informer la Mairie.**

A noter que la Lettre mensuelle est aussi consultable sur le site internet de la Commune (www.louzac-saint-andre.fr).

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 20 juillet

- **Garderie** → Revalorisation au 1^{er} septembre, chaque tarif augmentant de 0,05 €.
- **Cantine** → Afin de tenir compte de différentes hausses qui majorent le prix de revient d'un repas (énergies, denrées alimentaires, salaires) le ticket de cantine passe de 2,60 € à 2,70 € pour l'année scolaire 2022-2023.
- **Logement** → Un avenant est signé avec le locataire de l'appartement de Saint André afin d'augmenter la provision pour charges du fait de la hausse du gaz.
- **Halle sportive** → La convention d'occupation avec le Campus des Métiers est reconduite pour l'année scolaire 2022-2023. Le tarif parr créneau horaire passe de 10 à 12 €.
- **Salle des fêtes** → La convention d'utilisation avec Madame PELLERIN pour la gymnastique douce est reconduite pour une année. Le tarif par créneau horaire passe de 5 à 6 €. Une convention d'utilisation est passée, sur la même base que celle avec Madame PELLERIN, pour des activités de Qigong et de Taichi Chuan proposées par l'association Ba Men.
- **Organisation électorale** → Au vu des différentes contraintes rencontrées depuis deux ans, les bureaux de vote de Louzac et de Saint André seront regroupés en un seul à partir de janvier 2023.

FISSURES

Après deux périodes de canicule en quelques semaines, des fissures ont pu apparaître dans les habitations.

Si c'est le cas, **n'hésitez pas à le signaler (mail ou courrier) à la mairie.** Ce recensement peut permettre s'il y a suffisamment de cas de faire une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle.

THÉÂTRE

Réunis en Assemblée générale le 24 juin, les membres de la Troupe des Borderies ont renouvelé leur bureau.

Pour la saison 2023 sera présentée de janvier à avril "Tout bascule" d'Olivier LEJEUNE.

REMERCIEMENTS

Merci aux participants mais également aux bénévoles qui ont permis le succès de trois manifestations importantes pour la Commune :

- la kermesse des écoles
- le Marché des Producteurs de Pays
- le repas du 14 juillet.